

www.mairie-fleury-merogis.fr

Oh! les VOIX

19
20
nov.

salle André-Malraux
19 h 30

— La Maison Tellier

— Ignatus

— Eddy (La)Gooyatsh

— Cabaret amateur

— Harold

— Loxo



[N°8]
Novembre
2010

FLEURY'mag

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS



DOSSIER : P.13

Enfance

Semaine des droits de l'enfant
du 12 au 20 novembre

Le cabinet
médical
est ouvert!
Voir p.5



P.9 **MAGAZINE**
Du neuf pour les
équipements sportifs

P.11 **PÉNITENTIAIRE**
Le maire interpelle
la ministre

P.19 **RENDEZ-VOUS**
Ces années-là,
spectacle à Malraux
le 10 novembre



Fleury' mag, journal d'information de la ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 700 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4
- Le cabinet médical est ouvert p.5
- L'actu en bref p.6-7
- Tri sélectif p.8

Demain ma ville

- Du neuf pour les équipements sportifs p.9
- Séjour retraités p.10
- Le maire interpelle la ministre p.11
- Un jour avec : la halte-garderie p.12

Dossier p.13

Enfance : grandir et s'épanouir

- Un self pour les tout-petits p.14
- Soutien parental à la scolarité p.15
- Le droit des enfants
vu par le centre de loisirs p.15
- 3 questions à 3 élus p.16

Rendez-vous p.17

- Semaine des droits de l'enfant p.17
- Exposition de philatélie p.18
- Ces années-là : le devoir de mémoire p.19

Fleury pratique p.22



David DERROUET
Maire de Fleury-Mérogis,
vice-président
de la communauté
d'agglomération du Val d'Orge.

Inauguré le 30 octobre, le cabinet médical des Sources accueille depuis quelques jours ses premiers patients.

Grâce aux efforts de l'équipe municipale et des services de la mairie, cette réalisation est un premier pas important pour favoriser l'accès aux soins dans notre commune.

Qu'il s'agisse de la santé, du logement, ou des loisirs, nous poursuivons notre action pour créer des services innovants et faire évoluer notre ville au service de l'intérêt général.

La création d'un City-stade, dont les travaux débutent dans quelques semaines, l'aménagement du Chalet pour offrir aux jeunes un local qui leur soit entièrement dédié, les futures réalisations et réhabilitations de nouveaux appartements, témoignent eux-aussi de notre volonté d'agir pour tous.

Dans cette perspective, l'équipe municipale et moi-même sommes sur le point d'aboutir à un accord pour un programme de réalisation de 100 logements, sur un terrain du Ministère de la Justice, avec l'ouverture d'une, voire de deux micro-crèches, à proximité du centre pénitencier.

Conscient des difficultés que rencontrent nombre de Floriacumaises et Floriacumois travaillant à la maison d'arrêt, j'ai de nouveau sollicité Michèle Alliot-Marie, ministre de la Justice, pour la tenue d'une table-ronde sur les conditions de travail des agents de l'administration pénitentiaire et l'obtention d'une convention ANRU II*.

Si le logement et la santé sont des principes élémentaires, bien qu'ils ne soient malheureusement jamais acquis, n'oublions pas la culture, elle aussi un droit essentiel : en novembre, nous vous invitons à deux grands rendez-vous incontournables, la semaine des droits de l'enfant et le festival Oh les voix.

Avec mon profond dévouement,

Directeur de la publication : David Derrouet • **Direction de la communication :** Stéphanie Debauge • **Rédaction :** Stéphanie Debauge, Patricia Lacan-Martin • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Espace Impression • **Photos :** ville de Fleury-Mérogis - DR.

* Téléchargez le courrier envoyé à Michèle Alliot-Marie sur le site de la ville : www.mairie-fleury-merogis.fr



1



2



3



4



5



SANTÉ

Le cabinet médical est ouvert !

1 THÉÂTRE • Le 6 octobre, François Bourcier a totalement séduit un public impressionné par sa création *Résister c'est exister*. Grâce à une mise en scène originale et un jeu d'acteur convainquant, le comédien réussit la performance de ressusciter des héros du quotidien qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, ont changé le cours de l'Histoire. Un échange à bâtons rompus s'est poursuivi, en toute simplicité et convivialité, dans le foyer du théâtre.

2 CHEMIN DE LECTURE • Les 6 et 8 octobre, les Littériens, êtres nomades qui se déplacent dans un drôle de camion, ont entraîné les enfants du Centre de loisirs et les écoliers floriacumois dans un voyage à travers les mots à l'occasion de la 7^e édition du festival des Chemins de lecture organisé par la communauté d'agglomération du Val d'Orge.

3 CONTES • Le 15 octobre, dans un coin de la médiathèque transformé en nid douillet et intimiste, Éthyène a enchanté un auditoire captivé et amusé par ses contes coquins racontés avec humour et malice.

4 5 SEMAINE BLEUE • Du 18 au 22 octobre, une soixantaine de seniors ont apprécié cette semaine "bleue" qui n'avait pas à "rougir" des précédentes !

*"Le droit
à la santé
pour tous"*

Samedi 30 octobre, vous étiez nombreux à venir assister à l'inauguration du cabinet médical des Sources. En présence de Pierre Lambert, préfet délégué pour l'égalité des chances, de Julien Dray, vice-président de la Région et député de l'Essonne, et des professionnels de santé qui officient depuis le 2 novembre dans le nouveau cabinet, David Derrouet, maire de Fleury-Mérogis et Marina Ramos-Schmitt, conseillère municipale déléguée à la Santé et au Handicap, ont levé le voile sur la structure, faisant visiter aux habitants l'intérieur de l'équipement. Les consultations ont désormais débuté avec deux médecins généralistes et trois infirmiers, dans l'attente de l'arrivée d'un troisième médecin et d'un kinésithérapeute. ■

Cabinet médical des Sources - Tél. : 01 60 15 49 06 (médecins) - 06 48 83 86 21 (infirmiers).



ÉLECTIONS

Locataires, mobilisez-vous !!!

Du 15 novembre au 15 décembre vous êtes appelé(e) à voter pour **élire les représentants des locataires dans le logement social**. Chaque famille a un droit de vote, quelle que soit son origine. C'est l'occasion de choisir ceux qui vous représenteront au Conseil d'administration de votre bailleur.

Voter c'est un acte responsable, ne négligez pas l'opportunité de faire élire des locataires comme vous, les plus sensibilisés à la défense de votre habitat.

BLOC NOTES

Conseil municipal

Lundi 6 décembre à 20h30, salle du Conseil en mairie.

Commémoration du 11 novembre

En souvenir de l'armistice du 11 novembre 1918, la municipalité vous invite à la commémoration qui aura lieu **jeudi 11 novembre à 9h, au cimetière**. A cette occasion, la municipalité remettra des diplômes d'honneur aux combattants de l'armée française 1939-1945. **Renseignements : 01 69 46 72 44.**

HABITAT

Des logements neufs !

LE PAVILLON LEFLOUR RÉHABILITÉ

Situé au 17, rue Jean-Marillier, le pavillon Leflour, récemment vendu par la Ville, sera prochainement réhabilité pour créer 5 appartements neufs.

Afin d'offrir des logements aux jeunes couples, aux familles ou aux personnes âgées, la municipalité a missionné un bailleur pour le réaménagement du pavillon Leflour, récemment vendu par la Ville. En réhabilitant la partie existante du pavillon et en construisant une nouvelle habitation sur le terrain, ce sont 5 appartements neufs qui seront réalisés.

Des logements accessibles aux personnes à mobilité réduite

La partie existante du pavillon sera réhabilitée pour créer trois appartements : un T2 au rez-de-chaussée, doté d'une rampe extérieure qui permettra l'accès aux personnes à mobilité réduite ; et deux T4, au premier et au deuxième étage.

Chaque appartement bénéficiera d'un accès individualisé

Devant la bâtisse seront construits deux appartements dont un T3 à

cheval sur les deux premiers niveaux. Doté d'un accès PMR et d'une salle de bains au rez-de-chaussée, ce logement sera conforme aux normes pour les handicapés. Au dernier étage, la structure accueillera un deuxième T3.

D'architecture contemporaine, les 2 logements s'intégreront parfaitement au quartier et feront le lien avec le pavillon Leflour, grâce à des matériaux et des ambiances naturelles créées avec du bois massif et une toiture végétalisée. Il s'agira en outre d'un bâtiment de basse consommation, équipé de chaudières thermiques et de panneaux solaires.

Cinq places de stationnement seront également créées pour l'emménagement des futurs locataires. Le permis devrait être déposé très rapidement afin de permettre une livraison courant 2011. ■

NOËL

Village de Noël et brocante à jouets

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !

La municipalité vous invite pour la première année à participer à un marché de Noël, les 17 et 18 décembre prochain. Un événement qui promet d'être gourmand, festif et convivial. Puis le 19 décembre, se tiendra la traditionnelle brocante à jouets, pour rester tout le week-end dans l'esprit des fêtes.

Décorations artisanales, broderies, pain d'épices... font la couleur et l'ambiance chaleureuse des marchés de Noël. Si vous aussi vous souhaitez faire partager un savoir-faire, vendre des pâtisseries de Noël ou autres spécialités traditionnelles, **inscrivez-vous dès maintenant pour la première édition du marché de Noël de Fleury-Mérogis, qui aura lieu les 17 et 18 décembre sous la halle du centre commercial**. Gratuit et ouvert à tous, sur inscription, vous disposerez d'un stand décoré, dans l'esprit des fêtes de fin d'année. Ponctué d'animations (cracheurs de feu, père Noël, lutins...) le marché sera inauguré le vendredi soir autour de chocolat et vin chauds. **Attention, le nombre de places est limité !**

**Une brocante à jouets à la veille de Noël**

Le lendemain, dimanche 19 décembre de 9h à 18h, Fleury vous donne rendez-vous avec la traditionnelle brocante à jouets. Vous pouvez réserver un stand gratuitement (2 mètres maximum) à condition de vous inscrire avant le 21 novembre.

Renseignements et inscriptions : 01 69 46 72 44.

CONCOURS

Pour Noël, illuminons la ville !

Le conseil des aînés, en partenariat avec la Ville, vous propose de participer à un concours d'illuminations de Noël. Décorez de lumières votre balcon ou votre maison et remportez l'un des prix décernés aux plus belles illuminations.

Pour participer, inscrivez-vous au plus tard la dernière semaine de novembre, en appelant la direction de la culture et de la vie locale au 01 69 46 72 18. ■

EMPLOI

La Ville recrute

• Des animateurs (trices) interclasse

Titulaire d'un diplôme ou d'une expérience professionnelle dans l'animation, vous savez mettre en place et animer des activités. Vous aimez travailler en équipe et avez une bonne connaissance des enjeux du temps de la restauration. Ponctuel(elle), vous devrez respecter la charte interclasse établie par la municipalité.

Travail les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h20 à 13h20, durant la période scolaire.

Adresser lettre + CV à : Monsieur le Maire Service Recrutement 12, rue Roger-Clavier 91700 Fleury-Mérogis.

ÉLECTIONS

Êtes-vous inscrit sur les listes électorales ?

En 2011, ont lieu les **élections cantonales**. Pour voter, vous devez être inscrits sur les listes électorales de votre commune **avant le 31 décembre 2010**.

Renseignements : 01 69 46 72 00.

AGGLOMÉRATION

Tri sélectif, il faut mieux faire !

Suite à un état des lieux négatif de la collecte sélective sur l'ensemble des communes du Val d'Orge, des mesures de rappel s'imposent.

Lors des derniers résultats d'échantillonnages du Siredom*, il apparaît que la qualité du tri s'est beaucoup dégradée en 2009 et encore plus au cours du premier semestre 2010 sur l'ensemble des communes du Val d'Orge. En effet, la moyenne de refus acceptée par le Siredom étant de 20% par benne, le seuil s'avère largement dépassé ! À cet égard, des agents de communication du Siredom sont missionnés pour effectuer du porte-à-porte auprès des habitants afin de les re-sensibiliser à la collecte sélective des déchets. Cet acte citoyen individuel est un acte essentiel que personne d'autre ne peut accomplir à

notre place. Avoir le bon geste, c'est participer personnellement à la protection de la planète. ■

*Siredom : syndicat intercommunal pour la revalorisation et l'élimination des déchets et ordures ménagères.

**Pour mémoire**

➔ **Dans le bac jaune**
Cartons d'emballage, papiers, journaux... sans leur film plastique. Bouteilles plastiques avec les bouchons. Canettes, briques alimentaires, couvercles en métal...

➔ **Dans le bac vert**
Bouteilles, bords en verre... sans les bouchons.

➔ **Dans le bac prune**
Les déchets alimentaires
Le polystyrène (barquettes alimentaires...)
Sacs et films en plastique souple et mince.

Pots de yaourt en plastique. Les bouchons en liège et les capsules. Les emballages souillés et humides. La vaisselle cassée, le verre non recyclable (vase, verre...).

➔ **À rapporter chez les commerçants**
Piles, ampoules, médicaments, batteries...

➔ **À déposer en déchèterie ou sur le trottoir le jour de ramassage des encombrants**
Electroménager, hi-fi, matériel informatique, literie, meubles...

➔ **En déchèterie uniquement**
Les produits toxiques ou dangereux (peintures, solvants, acides...).

Pour des informations détaillées :

www.agglo-valdorge.fr (sur la page d'accueil, aller dans la rubrique "l'agglo à votre service" et cliquer sur "déchets ménagers" puis sur "comment trier vos déchets ménagers").

Numéro vert : 0 800 293 991



TRAVAUX

Du neuf pour les équipements sportifs

Un nouveau city-stade, l'éclairage et la pelouse du terrain synthétique remis à neuf, et prochainement des travaux au local pétanque... les équipements sportifs de Fleury s'offrent une cure de jouvence.

Dans quelques semaines, les travaux d'aménagement du city-stade vont débiter. Situé rue Marc-Chagall, à proximité du Cma et de l'école maternelle Desnos, ce terrain d'une surface de 325 m² permettra la pratique du sport en accès libre. Il pourra aussi être utilisé par les écoles, l'École municipale des sports et le Centre de loisirs. Équipé de paniers de basket, de buts pour le football ou le handball, il comportera aussi des buts brésiliens. D'une dimension plus petite que les cages de but traditionnelles, ces derniers ont le format idéal pour s'exercer à la précision. Et côté nuisances sonores, pas d'inquiétude : les sols synthétiques et une clôture dotée d'un système anti-bruit amortiront les sons. Le nouveau terrain devrait être prêt fin décembre.

Rénovation du terrain synthétique
Fleury a la chance de disposer de trois terrains de football et d'un beau complexe sportif. Afin de conserver ces équipements en bon état, un entretien régulier est nécessaire. Début octobre, la Ville a fait procéder à l'apport de granulats sur la pelouse du terrain synthétique. Au total, 18 tonnes de poudre synthétique ont été remplacées, permettant aux joueurs d'évoluer sur le stade en sécurité. Dans les semaines qui viennent, l'éclairage sera également remis à neuf, avant des travaux à venir sur l'ancien terrain de rugby.

Bientôt un local pétanque et VTT tout neuf !

Des travaux devraient débiter à proximité du boulo-drome, d'ici la fin de l'année, pour permettre dès le printemps aux boulistes de bénéficier d'un local tout neuf, pour le redémarrage des compétitions ! ■

POINT DE VUE

Alexandra Le Foll, adjointe au maire chargée du Sport

City-stade, local pétanque et VTT, c'est un véritable coup de neuf pour les équipements sportifs...

Nous avons la chance d'avoir de beaux équipements et des clubs sportifs très actifs. Il est normal de préserver ce patrimoine. Les premiers travaux débutent, à commencer par le City-Stade, qui est une attente des jeunes depuis très longtemps. En 2011, nous souhaitons aussi programmer la réfection du complexe Auguste-Gentelet. Au-delà des travaux, nous voulons aussi placer les associations sportives au cœur des manifestations.

Y a-t-il du nouveau pour l'École municipale des sports ?

Depuis la rentrée, un nouveau créneau horaire a été proposé pour l'Ems. Cette initiative a rencontré un grand succès puisque 82 enfants se sont inscrits. L'Ems accueille aujourd'hui les enfants sur deux demi-journées, le mercredi au gymnase et le samedi à l'école Desnos, ce qui permet à bien plus d'enfants de découvrir le multisport. ■

RETRAITÉS

Quarante seniors au soleil

Dans les coulisses du voyage en Tunisie organisé par le service Retraités de la ville début octobre qui s'est déroulé juste avant la très attendue Semaine bleue.



À moitié réveillé, mais motivé pour passer une semaine au soleil d'Hammamet, le groupe de seniors s'est retrouvé à 3h du matin à Fleury pour une arrivée sur place à 11h. Comme prévu, le soleil est au rendez-vous et, oh merveille, toutes les chambres de l'hôtel donnent sur la piscine et une mer bleu azur !

Une semaine de détente

Alternant les excursions et les moments de liberté, le séjour s'est déroulé dans une ambiance détendue et conviviale. La Tunisie, réputée pour la qualité de son hôtellerie et de

son accueil, s'est avérée une destination très agréable. Au palmarès des visites, les seniors ont particulièrement apprécié Nabeul et ses magnifiques poteries ainsi que les excursions à Kairouan, Tunis, Carthage et le ravissant village de Sidi Bou Saïd. Entre temps, certains participants, plus aventureux que d'autres, ont joué les "Lawrence d'Arabie" et effectué une balade à dos de dromadaire, le bien-nommé vaisseau du désert. "En effet, ça tangué !", a confirmé une téméraire retraitée tandis que d'autres compagnons de voyage préféraient s'amuser à négocier leurs souvenirs

dans les souks. Enfin, une partie du groupe n'a pas résisté au plaisir d'assister à une Fantasia, spectacle traditionnel national où cavaliers et chevaux rivalisent de pousse et de beauté. En bref, une semaine très réussie qui a permis à 40 retraités, dont 30 qui ont bénéficié de l'application du quotient familial, de partir en vacances. Accompagnés par Aline Cabeza, maire-adjointe chargée de l'Habitat, du Logement et des Actions sociales, ils ont bénéficié de la quiétude d'un voyage organisé tout en tissant du lien avec leurs voisins. ■



UNRPA

Bons baisers de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Comme chaque année, une trentaine d'adhérents du club des retraités Danielle-Casanova (sur 115 membres) sont partis en goguette à travers la France. Pour l'édition 2010, destination la Vendée avec, au programme, ses îles (Noirmoutier, Yeu), son marais breton, ses dégustations d'huîtres et ses soirées

animées. Très appréciée, cette escapade annuelle s'inscrit dans le cadre des activités régulières proposées par l'association. Présidé par Jacqueline Bodereau depuis 20 ans, le club (qui en a 30), est en effet très actif tout au long de l'année. Contact : 01 69 46 48 07.

PÉNITENTIAIRE

Le maire interpelle Michèle Alliot-Marie

Dans un courrier adressé à la ministre de la Justice, David Derrouet, maire de Fleury-Mérogis, sollicite la tenue d'une table ronde sur la situation du personnel de l'administration pénitentiaire. En ligne de mire, l'amélioration des conditions de travail et l'accès au logement.

Cet été, Michèle Alliot-Marie, garde des Sceaux et ministre de la Justice, s'était déplacée à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis pour annoncer la réforme des prisons. Une réforme qui prévoit, entre autres, la suppression de la police pénitentiaire et son remplacement par 800 surveillants aujourd'hui en poste, ce qui revient à une baisse réelle d'effectifs. La réforme prévoit aussi la création de cellules psychologiques pour la prise en charge, en prison, de personnes atteintes par des pathologies psychologiques lourdes.

Face aux difficultés rencontrées par les Floriacumaises et Floriacumois, agents de l'administration pénitentiaire, David Derrouet interpelle aujourd'hui la ministre et sollicite la tenue d'une table-ronde réunissant les différents acteurs. Dans son courrier, le maire de Fleury souligne les

difficultés quotidiennes des agents en termes d'exercice de leurs métiers, de garde d'enfants et de logement, les revenus d'un jeune surveillant à la sortie de l'école n'excédant pas 940 euros net.

Pour améliorer l'accès au logement, le maire met en avant deux programmes en préparation par la Ville, celui des Joncs-Marins et celui de la résidence de 100 logements, à proximité du centre pénitentier, qui comporterait une, voire deux micro-crèches adaptées aux horaires d'accueil des enfants des personnels de la Maison d'arrêt.

« Je sollicite votre haute bienveillance afin qu'une convention ANRU II puisse, dans un délai resserré, voir le jour et permettre de lancer un programme de construction de logement adaptés. »

A suivre. ■



ACTION CITOYENNE

Humour au CP

Après « Fleury fait son cinéma », le centre pénitentiaire récidive en organisant « Fleury fait sa comédie », premier festival d'humour entre les murs. Parrain de l'événement, Jean-Marie Bigard, très fier de cet honneur, n'a pas caché son émotion à jouer devant des détenus. « J'ai plus le trac aujourd'hui que lors de mon show au stade de France devant 52 000 personnes ! » Ardent défenseur des « petits moments de bonheur », le célèbre humoriste a salué l'initiative du Spip* qui « apporte de l'air frais » à ces hommes et femmes privés de liberté,

« le bien le plus précieux après la santé ». Pour Florence, qui vit dans le quartier nurserie, cette « respiration » est la première depuis la naissance de son enfant il y a deux mois. « Vivre 24 heures sur 24 avec un bébé dans une cellule de 9 mètres carrés, ce n'est pas évident ! Alors un éclat de rire, je prends. »

* Spip : service pénitentiaire d'insertion et de probation chargé d'apporter de nouvelles réponses sociales au monde carcéral.

...LA HALTE-GARDERIE

La halte, tout sauf la routine !

La halte-garderie de Fleury n'est pas une garderie comme les autres. Au-delà de sa vocation première, elle propose des activités aux enfants et même aux parents. Outre des rendez-vous réguliers, comme les séances de relaxation proposées aux mamans, des sorties en famille sont organisées une fois par trimestre. Ce mois-ci une cueillette des châtaignes a emmené, un matin, parents et enfants de la halte dans une forêt voisine. Un seul objectif : la rencontre, le partage, le plaisir d'être ensemble.

8h30 : arrivée des chérubins les uns après les autres jusqu'à 10h. On dit au revoir aux parents, bonjour aux copains et on se fait des câlins avant d'investir l'espace qui débord de jouets. Le coin cuisine a beaucoup de succès !

10h : aujourd'hui, il y a gymnastique ou plutôt motricité. Alors, un petit jus de fruits et on file en poussette triple au gymnase. En effet, la halte-garderie bénéficie d'un créneau horaire deux fois par semaine. "On a notre propre matériel, des ballons, des cerceaux, des matelas pour sauter, grimper, rouler et on s'éclate", raconte Véronique, l'éducatrice pour jeunes enfants référente de l'activité. "La motricité à cet âge, c'est la base qui permet à l'enfant de découvrir son corps dans l'espace."

12h : fermeture de la halte. Les enfants du matin sont repartis, place à ceux de l'après-midi ! La garderie fonctionne par heure. Elle est proposée aux enfants dont l'un des deux parents ne travaille pas de manière à le soulager



de temps à autre. "C'est pour cela qu'ici on est tout le temps très active, souligne Patricia Dehay, la directrice. Quand les enfants viennent ici, ils veulent s'amuser, jouer, faire des activités."

14h : Laurie, la maman de Ryann, 14 mois, dépose son bout'd'chou pour sa deuxième semaine d'adaptation. Après une semaine passée ensemble à raison d'une heure par jour, elle le laisse aujourd'hui seul "comme un grand" pendant une heure. Demain, si tout va bien, on essaiera deux heures. À la halte, tout est en douceur et sur mesure.

15h : après les arrivées successives, les câlins et les jeux libres, Sandra, la référente lecture, propose une des histoires sonores d'animaux favorites des petits. "Les enfants adorent les repères et les répétitions, ça les rassure."

Pendant ce temps, l'auxiliaire puéricultrice Kelly fait de la peinture, au calme, avec une petite brunette. "C'est une demande de Luna. Ici, on privilégie la relation individuelle car ça met davantage l'enfant en confiance."

16h : fin des activités "dirigées", place au goûter puis à la danse jusqu'à l'arrivée des mamans. "On met la musique et on se lâche tous ensemble petits et grands", conclue la sympathique équipe de la halte ! ■

Il reste des places à la halte-garderie. Inscriptions toute l'année
Renseignements : 01 69 46 67 15

Jours et horaires d'ouverture de la halte
Lundi > 8h30-12h/14h-17h
Mardi et vendredi > 8h30-12h/
13h-17h - Jeudi > 8h30-17h.



ENFANCE

Grandir et s'épanouir

Du 12 au 20 novembre, la Ville organise la semaine des droits de l'enfant avec l'Unicef. L'occasion pour Fleury'mag de se pencher sur le thème de l'enfance dans notre ville. A Fleury, 35% des habitants sont âgés de moins de 19 ans. Les enfants, et plus largement les familles, sont sans conteste une population qui compte. Preuve en est la qualité des équipements et des services qui leur sont offerts : maison de la petite enfance, centre de loisirs, dispositif de Réussite éducative, centre musical et artistique, école municipale des sports, médiathèque... Rares sont les villes de taille équivalente à bénéficier d'équipements d'aussi bonne qualité. Qu'il s'agisse des professionnels de l'enfance, de l'éducation nationale, des associations, des partenaires culturels, chacun œuvre à son niveau, avec les parents, pour accompagner les enfants et les aider à grandir.

▶▶ GRANDIR ET S'ÉPANOUIR

Construite dans les années 1970, en même temps que la maison d'arrêt, l'histoire de Fleury-Mérogis, sur bien des plans, est indissociable de l'histoire de la prison. Il en est ainsi pour la politique enfance de la commune. Avec l'arrivée de nombreuses familles, les années 1970 ont vu la population de la ville augmenter fortement. A cette époque sont construites les Aunettes et les Résidences, mais aussi les écoles, puis le centre de loisirs. C'est aussi à cette période qu'une politique enfance à la forte dimension sociale se met en place, pour répondre aux besoins d'une population aux revenus souvent faibles, en demande de services publics. L'accès à l'éducation, aux loisirs, à la culture, sont les priorités mises en place, grâce à une politique de quotient familial et à la création d'équipements d'envergure.

“L'éducation, c'est aussi s'ouvrir sur le monde qui nous entoure”

Aujourd'hui, ces enjeux demeurent, plus que jamais, d'actualité pour la commune, située en réseau d'éducation prioritaire. C'est pourquoi la nouvelle municipalité poursuit les efforts pour maintenir des services publics de qualité, améliorer les équipements existants, et renforcer les moyens pour trouver de nouvelles réponses aux besoins des familles.

Des équipements de qualité à entretenir et à rénover

Avec une maison de la petite enfance qui comprend une crèche collective, une crèche familiale et une halte-garderie, Fleury peut s'enorgueillir de disposer d'un très bel équipement. Au total, 50 professionnels pluridisciplinaires, à l'écoute des enfants, leur apportent un accueil personnalisé, ouvert sur l'extérieur et soucieux des rythmes individuels. Afin d'accueillir davantage d'enfants, un projet de



“L'école municipale des sports, qui accueille 82 enfants, permet aux plus jeunes de découvrir la diversité des activités sportives.”

création d'une micro-crèche est actuellement à l'étude par la municipalité. Du côté scolaire, la commune compte actuellement trois écoles maternelles et deux élémentaires. Les équipements, construits dans les années 1970, commencent à vieillir, d'autant que la population est amenée à croître encore dans les prochaines années avec la naissance du quartier des Joncs-Marins. Pour anticiper ces évolutions, les élus souhaitent mettre en place une programmation pluriannuelle des investissements. D'ores et déjà, la municipalité a réalisé cette année des premiers travaux avec l'agrandissement de la restauration scolaire Langevin. Une structure nouvelle verra le jour dans quelques semaines à l'école Curie pour le réseau d'aide.

“Tous les enfants de Fleury reçoivent un enseignement artistique”

L'éducation présente à chaque moment de la journée de l'enfant A l'école, en plus des professeurs, de nombreux acteurs interviennent dans la journée de l'enfant. Il y a d'abord

les animateurs du centre de loisirs et de l'interclasse. Dès 7h15, le matin, et le soir après l'école jusqu'à 19h30, le centre accueille environ 70 enfants. C'est ainsi l'une des seules structures du département à offrir une aussi large amplitude horaire, prenant en compte la spécificité du personnel de l'administration pénitentiaire.

Dans les classes de maternelles, dix Atsem - Agents territoriaux spécialisés des maternelles - interviennent aux côtés des professeurs, en soutien des activités. A midi, les repas sont préparés par l'équipe de la restauration municipale, à la cuisine centrale située à côté de l'école Paul-Langevin : des menus à cinq composantes qui respectent l'équilibre alimentaire. Pendant les repas, animateurs et Atsem entourent les enfants, aident les plus petits, veillent au respect mutuel tandis que les animateurs de l'interclasse les incitent à se délasser, se consacrer à des jeux ou à la lecture, une fois le repas terminé.

« Professeurs des écoles, animateurs, Atsem mais aussi les parents, tous partagent un rôle éducatif. C'est ce qu'on appelle la co-éducation » explique Nathalie Batard, adjointe au maire en charge des Affaires scolaires et de la Réussite éducative.

Des dispositifs pour aider les familles

Jamais il ne s'agit de prendre la place des parents mais bien de les soutenir dans leur rôle. Suivant leurs interrogations et les difficultés des enfants, le service municipal de la réussite éducative apporte un soutien global aux familles qui prend en compte aussi bien les conditions de vie, l'accès aux soins, aux activités culturelles et sportives, aux loisirs, ... que la réussite scolaire.

Pour cela, en lien étroit avec les parents, la réussite éducative met en place des parcours individualisés qui s'appuient sur des actions telles que les clubs coup de pouce, les ateliers éducatifs, les ateliers d'expression, etc. Elle fait aussi appel aux acteurs locaux, qu'il s'agisse des enseignants,



ZOOM

Un self pour les tout-petits

A la crèche collective, le maniement des cuillères et des fourchettes n'a pas de secret pour les 2-3 ans. Grâce à un mini-self, ils apprennent chaque midi à se servir tout seul, à se déplacer chacun à leur tour et à respecter les quantités. Les adultes sont bien sûr là pour les entourer et les aider. Un premier pas vers l'autonomie, qui leur apprend aussi le respect de la nourriture et l'éveil au goût. Une fois le repas terminé, les enfants déposent les plateaux dans les bacs, se lavent les mains et rangent leurs serviettes. Drôlement forts, ces tout-petits !



RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Soutien parental

Ouvrir le cartable, observer le cahier de texte, donner des conseils... les enfants qui partagent leur expérience scolaire avec leurs parents ont plus de chance de réussir en classe. Afin de renforcer le lien école-famille, la Réussite éducative propose un soutien parental à la scolarité, pour les élèves de l'élémentaire ou du collège ayant des difficultés. Un intervenant accompagne pour cela enfants et parents autour des devoirs. L'objectif est de leur faire retrouver motivation, autonomie et estime de soi, en impliquant davantage les parents dans leur scolarité.



CENTRE DE LOISIRS

Les droits des enfants

Le droit à la parole, le droit de ne pas être d'accord, de donner son avis : au centre de loisirs, le droit des enfants, c'est tous les jours qu'il s'applique et qu'il est questionné. Chaque matin, 5 activités sont proposées, parmi lesquelles l'enfant peut faire son choix... y compris celui de ne rien faire. Attention, cela ne signifie pas que tout est permis. Si l'enfant est placé en tant qu'acteur, les animateurs sont là pour être attentifs à chaque situation, poser un cadre et réexpliquer les règles de vie. « pour aider les enfants à grandir, pas seulement physiquement mais aussi dans leur tête. », explique JP Leperd, directeur du centre.

▶▶ GRANDIR ET S'ÉPANOUIR

du CMPP, des associations (il était une fois, Réagir, secours populaire, associations sportives...) et évidemment aux services municipaux qui œuvrent dans le domaine de l'enfance. Depuis sa mise en place en juin 2007, la Réussite éducative a ainsi accompagné 192 enfants et adolescents, âgés de 2 à 16 ans. Une action encouragée par le Préfet délégué pour l'égalité des chances qui vient d'accorder au dispositif de Fleury une enveloppe budgétaire supplémentaire.

S'ouvrir sur le monde qui nous entoure

Au-delà des seuls acquis scolaires, à Fleury, les enfants ont la chance de bénéficier d'une véritable ouverture sur leur environnement et sur le monde

de artistique. Grâce à la mise à disposition du car municipal, chaque classe peut par exemple, au moins trois fois dans l'année, se rendre au musée, à la Cité des sciences, ou au cinéma. Chaque année, près de 400 enfants partent en classes de découverte, financées à 80% par la Ville. Pour les plus jeunes, des classes-villes - une originalité de Fleury - mobilisent les enfants autour d'un projet artistique (arts plastiques, théâtre, bal). Et, chose rare, tous les enfants de Fleury bénéficient aussi d'un enseignement artistique grâce aux interventions du Cma dans chacune des classes de la commune.

Avec son rayon jeunesse très fourni, son espace informatique et les nombreux projets développés en partenariat avec les écoles, la médiathèque Elsa-Triolet n'est pas en reste, offrant une véritable fenêtre sur la culture et

la connaissance.

Au centre de loisirs, l'ouverture des enfants sur leur environnement est également le crédo de l'équipe pédagogique. Les journaux « junior » trônent en bonne place. « *On invite les enfants, à chaque fois que l'on peut, à s'y intéresser et à parler de l'actualité.* », explique Jean-Pierre Leperd, le directeur. Ainsi, chaque activité est une invitation à la découverte.

Le centre de loisirs dispose pour cela d'un petit jardin potager, d'un terrain d'aventure où sont proposées une grande diversité d'activités et participe chaque année au carnaval...

Parmi les nouveautés 2010, cet été, le centre de loisirs a initié des mini-séjours pour les enfants âgés de 6 à 10 ans. L'expérience, positive et appréciée des enfants, devrait être renouvelée en 2011. ■

3 QUESTIONS À...

3 élus

Quelles sont vos priorités pour 2011 dans le domaine de l'enfance ?



Nathalie Batard, adjointe au maire en charge des Affaires scolaires et de la Réussite éducative.

Nous devons engager une réflexion pour la rénovation des équipements scolaires, et anticiper l'extension qui sera nécessaire après la réalisation des Joncs-Marins. Ces évolutions doivent être prévues sur le plan budgétaire, mais aussi en termes de projets : il est intéressant de conserver, comme à l'heure actuelle, des écoles à taille humaine. Nous travaillons aussi pour améliorer les études dirigées sur le temps périscolaire afin qu'elles apportent un réel soutien méthodologique en « apprenant à apprendre ».

Pourquoi proposer une semaine autour des droits de l'enfant ?



Frédéric Dufossé, adjoint au maire chargé de l'enfance.

Fleury est une ville jeune. La place de l'enfant dans la société, ses droits, sont donc des enjeux très importants. Nous souhaitons développer des partenariats avec l'Unicef ou ce type d'organisme, afin d'ouvrir davantage la ville vers l'extérieur. Au-delà de l'aspect festif, et du travail mené quotidiennement (centre de loisirs, mini-séjours, séjours été...), beaucoup reste à faire pour que TOUS les enfants aient accès aux loisirs.

Pour la petite enfance, y a-t-il des projets particuliers en vue ?



Nadia Leguern, adjointe au maire en charge de la petite enfance.

Un conseil de crèche sera bientôt créé, afin d'associer davantage les parents à la vie des structures de la petite enfance. Nous sommes également en discussion avec le Ministère de la Justice pour un projet de microcrèche sur un terrain leur appartenant. Enfin, une réflexion est en cours pour mettre en place un relais d'assistante maternelle. Objectif ? Améliorer l'accueil des tout-petits dans la ville.

ÉVÈNEMENT

Semaine des droits de l'enfant

Du 12 au 20 novembre, la Ville de Fleury vous donne rendez-vous pour la semaine des droits de l'enfant, événement organisé avec l'Unicef. En ouverture de la programmation, vendredi 12 novembre à partir de 18h30, le spectacle « la Balle rouge » évoque subtilement le thème délicat de la séparation. Un spectacle beau et poétique pour toute la famille dès 5 ans. La semaine sera aussi ponctuée de nombreuses animations concoctées par les services de la Ville : contes, ciné-débat, musique, soirée festive... Découvrez le programme complet distribué avec ce journal. ■



ASSOCIATIONS

DU 26 AU 28 NOVEMBRE, SALLE WIENER, DE 10H À 18H
ENTRÉE LIBRE

Fleury estampillée pour sa 1^{ère} exposition de philatélie

Du 26 au 28 novembre, salle Wiener, l'Amicale philatélique de Morsang/Fleury nous donne rendez-vous pour sa première exposition à Fleury. Plus d'une cinquantaine de philatélistes chevronnés, originaires de toute l'Essonne et du département des Hauts-de-Seine, exposeront leur collection.

L'univers des timbres n'a pas de secret pour lui. Après de son grand-père chiffonnier, Henri Quiqueré, habitant de Fleury et journaliste des grandes heures du *Matin de Paris* et de *Libération*, est tombé tout petit dans la marmite de la philatélie. Protégeant précieusement les timbres qu'il trouvait, son grand-père s'en servait en effet de manuel pour enseigner l'histoire ou la géographie à son petit-fils.

Aujourd'hui président de l'Amicale philatélique de Morsang/Fleury, à son tour, Henri Quiqueré souhaite transmettre sa passion. « *Les timbres sont une source fantastique de savoir. Je milite pour une philatélie éducative.* »

Ainsi le premier jour de l'exposition organisée du 26 au 28 novembre à Fleury sera réservé aux enfants des



écoles. Parmi les membres du club, on compte quatre jeunes philatélistes qui présenteront leur travail sur les Nations et l'antiracisme. Et durant tout le week-end, une cinquantaine de philatélistes venus de toute l'Essonne et des Hauts-de-Seine exposeront leurs magnifiques collections de timbres. ■

Collector : le cachet de Fleury-Mérogis

Fleury-Mérogis, qui ne dispose que d'une poste annexe, n'a pas la chance d'avoir un cachet à l'effigie de la ville. Ce sera pourtant le cas à l'occasion de l'exposition puisque la Poste a choisi de consacrer l'événement en fabriquant un cachet spécial pour la commune ainsi que des enveloppes personnalisées, en édition limitée.

CULTURE

MERCREDI 10 NOVEMBRE À 19H

Le devoir de mémoire : une priorité !

“Ces années-là”, une autre manière de commémorer la fin de la Première Guerre mondiale. A ne pas rater.

À chaque commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, le souvenir de la Première Guerre mondiale s'estompe un peu plus. Les poilus ne sont plus là et les autres témoins et acteurs de cette terrible période ont subi le même sort.

Si l'on veut garder en mémoire les cicatrices du passé pour s'en prémunir à l'avenir, si l'on veut sensibiliser les jeunes générations à l'importance du souvenir, de nouveaux chemins sont à inventer. Consciente de ce

phénomène et désireuse d'accomplir son devoir de transmission, la municipalité a demandé à la compagnie Carpe Diem de réfléchir à une démarche artistique qui remplirait cette mission. *Ces années-là, 1914-1918* est le fruit d'une recherche mêlant le littéraire, le musical et le témoignage.



Ces années-là

Interprétée par deux comédiens accompagnés d'un accordéoniste, la création pro-domo est une évocation des années de guerre à travers des textes poétiques (poèmes à Lou d'Apollinaire, poèmes pour la Paix de Paul-Éluard...), des textes engagés, des lettres de poilus, mais aussi des

chansons (Jacques Brel et quelques anonymes...). D'une durée d'une cinquantaine de minutes, la représentation est proposée aux anciens combattants bien sûr mais aussi à tous les habitants, en particulier les jeunes à partir de 11 ans. Première initiative du genre, elle mérite votre soutien, l'objectif étant de renouveler et de développer l'expérience à l'occasion d'autres commémorations. Le devoir de mémoire est une priorité de l'équipe municipale et cette soirée pas comme les autres promet

de jolis moments d'émotion. ■

Ces années-là : 1914-1918

Un Spectacle de la compagnie Carpe Diem - À partir de 11 ans
Salle André-Malraux
Durée : 50 mn - Gratuit
Info/resa : 01 69 46 72 09

Du côté de l'atelier de peinture de Fleury

L'association « *Les Diaprés* » élargit son champ d'action en animant une fois par mois un atelier de peinture destiné aux résidents de la maison de retraite Marcel-Paul. Actuellement, un petit groupe de peintres seniors s'essaie à l'art du portrait à la manière de Modigliani. Parallèlement, l'activité a repris à la salle des Familles, soit le mercredi de 14h à 17h et le vendredi de 18h à 21h. Animées par Elisabeth et Cristina, respectivement présidente et co-présidente des Diaprés, les séances abordent les différentes techniques de peinture mais aussi le dessin et les règles de la composition. Très apprécié, cet atelier offre encore quelques places.

Renseignements au 01 60 16 78 54 et lesdiapresfleury@yahoo.fr

Union nationale des combattants

Comme la Fnaca et l'Arac, l'Union nationale des combattants est l'une des associations à œuvrer activement, chaque jour, pour le devoir de mémoire. Essentiellement composée de combattants de 1914-1918 et de 1939-1945, elle accueille aussi ceux des opérations d'Indochine et d'Afrique-du-Nord. Sa devise ? “Unis comme au front.” Si l'UNC réunit de nombreux anciens combattants, beaucoup d'entre eux restent isolés. L'association est prête à les accueillir. Peuvent aussi adhérer les personnes qui ont effectué leur service militaire et qui sont sensibles au devoir de mémoire envers nos aînés.

Renseignements : Roger Singer, président - 09 60 45 80 09 ou le secrétaire de l'association au 01 69 63 72 99.

CHANSON

VENDREDI 19 ET SAMEDI 20 NOVEMBRE À 19H30

Fleury fait son festival

"Oh ! les voix", c'est deux soirs de plaisir consacrés à la nouvelle chanson française.

Événement artistique majeur de la saison culturelle floriacumoise, *Oh ! les voix* est devenu au fil des années le rendez-vous incontournable de tous les amateurs de chansons. Destiné à promouvoir de jeunes talents en cours d'ascension, comme ce fut le cas pour Tété, Bénabar, Olivia Ruiz et bien d'autres, il est également un tremplin pour des auteurs interprètes prometteurs. C'est ce mélange des genres qui fait son succès et mérite toute l'attention des Floriacumois en quête de découvertes musicales actuelles et de plaisir partagé.

Au programme

Premier rituel, le Cabaret amateur ouvrira les deux soirées. Second rituel, deux groupes locaux assureront, pendant les changements de plateau, des intermèdes musicaux dans le foyer-bar de la salle Malraux. Vendredi soir, il s'agira de Loxo, un groupe floriacumois aux influences musicales métissées et samedi soir, ce sera Harold, un groupe à la musique également très festive,



reconnu sur le territoire essonnien. Troisième et dernier rituel, on peut boire et se restaurer sur place. Côté pro, La Maison Tellier devrait ravir les amateurs de country folk français. Créé en 2004, le collectif familial rouennais connaît, avec son troisième album *L'art de la Fugue*, un réel succès sur la scène nationale. Quant au samedi, il met à l'affiche deux chanteurs originaux : le Nancéen Eddy (la) Gooatsh et Ignatus qui clôturera le festival. Artiste atypique, il se distingue à la

fois par ses prestations scéniques délirantes et ses albums mélangeant sans complexe chanson, pop-rock, techno et bossa. À déguster sans modération ! ■

Festival Oh ! les voix

Salle André-Malraux - Tout public
Soirée : 6 € - Forfait 2 jours : 10 €
Rens./resa : 01 69 46 72 09

- Le vendredi : le Cabaret amateur, La Maison Tellier.
- Le samedi : le Cabaret amateur, Eddy (la) Gooatsh, Ignatus.

Silence on enregistre !

500 exemplaires, c'est le nombre de CD du Cabaret amateur qui seront édités et offerts aux festivaliers. Le CD comprend dix titres écrits, mis en musique et chantés par les quinze artistes amateurs qui ont travaillé, sous la houlette du chanteur Ignatus, sur un thème commun : l'enfance. Enregistré au studio municipal Le Onze, sous la direction du musicien Nicolas Deutsch, le CD est la trace concrète de l'aventure artistique et musicale qui s'est déroulée sur plusieurs mois. Si pour Laure, l'enregistrement est un pensum ("j'ai du mal à entendre ma voix, je préfère le stage d'expression scénique"), Lisa affectionne cette étape qui lui donne tout simplement envie de revenir l'an prochain. Au menu du CD, "Tu m'saoules", "La valse des jurons", "De l'avance sur mon retard", "Roman à clés", "Il était une fois", "Sale gosse", "Polysonge", "Que des histoires", "Tu brilles encore" et "Teddy". Tout un programme !



AGENDA

Mercredi 10 novembre
19h salle MalrauxCes années-là :
1914-1918

SPECTACLE DE
LA COMPAGNIE CARPE DIEM
Une leçon d'histoire
pas comme les autres.
Gratuit - À partir de 11 ans
Lire page 19

Info/resa : 01 69 46 72 15

Jeudi 11 novembre
9h parking du cimetière92^e anniversaire
de l'armistice du
11 novembre 1918

Cérémonie commémorative
Début de la cérémonie : 9h15

Lire page 6

Vendredi 19 et
samedi 20 novembre
19h30 salle Malraux

Oh ! les voix

FESTIVAL DE CHANSON
FRANÇAISE
Tout public
Lire page ci-contre
Renseignements : 01 69 46 72 09

Vendredi 26 et
samedi 27 novembre
de 10h à 18h
salle Wiener1^{re} exposition
philatélique

Organisée par l'association
Philatélie Fleury-Morsang
Entrée libre
Lire page 18

Vendredi 3 décembre
à 20h30 médiathèque
Elsa Triolet

Idhem

CONCERT



De sa fenêtre ouverte sur le monde, l'horizon ... et derrière, d'autres horizons. Sa gamme est ouverte sur les ondes, avec, cachées derrière la mélodie, d'autres chansons. On arrivera bien quelque part à se donner autant de bien car le fil rouge de notre histoire, c'est le monde qui le tape dans ses mains. Idhem vous prend justement par la main et vous invite à découvrir ses chansons ...

Soirée en partenariat avec
l'association Les Beaux Esprits.
Renseignements : 01 69 46 72 15

Mardi 7 décembre
à 20h30 médiathèque
Elsa Triolet

Soirée contes

Soirée de restitution des ateliers « contes » menés à la médiathèque par la conteuse Isabelle Cardon de la compagnie Sycomore. Depuis septembre, les apprentis conteurs vous proposent un voyage où les histoires, les mots et les chants du monde se mélangent pour vous transporter dans le monde de l'imaginaire.

A partir de 8 ans
Renseignements : 01 60 16 30 60

SEMAINE DES DROITS DE L'ENFANT

Du 12 au 20 novembre

A l'occasion de la Semaine des Droits de l'Enfant, la ville de Fleury Mérogis s'associe à cet acte de citoyenneté internationale en proposant, avec l'Unicef, de nombreux rendez vous divers et variés. Au programme, une soirée inaugurale avec un spectacle vivant, mais aussi du cinéma, des expositions, des débats, des jeux et bien d'autres rencontres et animations. Voir le programme distribué avec ce journal.

Attention, une coquille s'est glissée dans le programme : les auditions du Cma ont lieu à 19h et non à 19h30.



Vous avez obtenu un diplôme en 2010 (Bac, BTS, BEP ou autre ...) ?

Faites-vous connaître auprès de la mairie. Vous serez invité pour une cérémonie en l'honneur des jeunes diplômés floriacumois le jeudi 18 novembre. Dans le cadre de la semaine des droits de l'enfant.
Tél. : 01 69 46 72 18

RENCONTRER VOS ÉLUS

- **Prendre rendez-vous avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, David DERROUET**
01 69 46 72 00
- **Prendre rendez-vous avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués**
01 69 46 72 44
- **La délégation de Marjolaine RAUZE, conseillère générale,** reçoit en mairie de Fleury sur RDV - 01 69 25 39 21
- **Julien DRAY, député de l'Essonne,** reçoit sans et sur RDV. Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois 130, avenue Gabriel-Péri 01 69 25 08 04 - Mail : julien_drays@hotmail.com

- **LA MAIRIE À VOTRE SERVICE**
12 rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Fermée le mercredi.
- **MAISON DE LA PETITE ENFANCE**
60 rue André-Malraux
Crèche collective : 01 69 46 67 10
Crèche familiale : 01 69 46 67 00
Halte-garderie : 01 69 46 67 15
- **CENTRE DE LOISIRS**
2 rue Montcoquet
01 60 16 00 02
- **SERVICE JEUNESSE**
Rue Malraux - Salle Daquin
01 60 16 02 99
- **POINT INFO JEUNESSE**
Centre commercial de La Poste
Pl. du 8-Mai-1945 - 01 69 72 19 66
- **LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE**
61 rue de l'Écoute-s'il-Pleut
01 69 51 78 60

- **LE CSV**
(Culture, Sport, Vie associative)
11 rue Roger-Clavier
01 69 46 72 09
 - **LA MÉDIATHÈQUE ELSA-TRIOLET**
59 rue André-Malraux
01 60 16 30 60
 - **LE CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE**
Rue Salvador-Allende - 01 60 16 84 29
- AUTRES NUMÉROS**
- **LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**
1 pl. Saint-Exupéry
91704 Ste-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00
 - **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**
Le Trianon - 72 route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50
 - **GENDARMERIE DE FLEURY**
1 avenue des Peupliers
01 60 15 72 05

- **PLAN LOCAL POUR L'INSERION ET L'EMPLOI**
Permanence en mairie sur RV
01 69 46 72 30 (service social)
Siège : 126 avenue Gabriel-Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 04 41 03
- **MISSION LOCALE** (locaux du Pij)
Centre commercial de La Poste
01 69 72 19 64
- **CAF - Sainte-Geneviève-des-Bois**
4 rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94
- **Morsang-sur-Orge**
34 av. René-Cassin
chaque lundi de 13h30 à 16h30
- **ASSISTANTES SOCIALES**
Maison de la petite enfance
Sur RV - 01 69 46 57 60
- **CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**
Permanence en mairie, les 4 novembre et 2 décembre de 9h à 11h
- **AVOCAT CONSEIL**
Permanence en mairie de 10h15 à 11h45 le 26 novembre

- **TAXIS**
- **M. Thiourt** : 06 08 81 60 60 ou 01 69 04 56 57
- **M. Pereira** : 06 08 02 02 85 ou 01 69 51 37 36
- **Transport accompagné** : 06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71
- **GUIDE SANTÉ**
- **PROTECTION INFANTILE**
Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV
- **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**
Patrick CHAPUZOT : 4 rue Salvador-Allende - 01 60 15 82 83
Sylvie BERNARD : 3 rue Pablo-Picasso - 01 69 04 11 59
- **SOS MÉDECINS**
Tél. : 3624 - 0,12 €/mn - 24h/24
- **LABORATOIRE D'ANALYSES**
Centre hospitalier Manhès, 8 rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91
- **KINÉSITHÉRAPEUTE**
Gérard SEIGNEUR
15 rue Roger-Martin-du-Gard
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 36 31 - 06 10 80 15 82

- **CABINET MÉDICAL DES SOURCES** **NOUVEAU**
55 bis, rue André-Malraux
01 60 15 49 06 (médecins)
06 48 83 86 21 (infirmiers)
- **INFIRMIÈRES LIBÉRALES**
Michèle ROSA et Françoise LAMY
7 rue de l'Yvette - Tous les jours (au cabinet) ou sur RV (à domicile) - 06 19 68 86 23
- **DENTISTES**
10 rue de l'Orge
KORBER : 01 60 16 64 17
SONIGO : 01 60 16 56 86
- **PHARMACIES**
Marianne LECHERTIER
5 pl du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83
Marie-Laure PERIN
2 av du Dr-Fichez - 01 69 24 39 90
- **CMPP**
6 rue du CNR - 01 60 16 02 69
- **CENTRE JEAN-MOULIN**
Réadaptation professionnelle
8 rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00
- **MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE MARCEL-PAUL**
8 rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 38
- **CENTRE HOSPITALIER MANHÈS**
8 rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

EXPRESSION LIBRE

L'opposition municipale est accusée de tous les maux, alors que tout est fait par l'équipe en place pour nous mettre des bâtons dans les roues. Informations minimum, convocations aux réunions au dernier moment légal, pas de calendrier prévisionnel des réunions pour pouvoir s'organiser, non-réponse aux demandes que nous exprimons notamment en conseil municipal. Un exemple parmi d'autres : nous avons demandé, plusieurs fois, un tableau récapitulatif des embauches et des postes créés et supprimés par la Ville. Nous l'attendons encore. Alors qu'il serait intéressant de savoir si des habitants de la commune ont pu bénéficier de ces embauches. Nous aimerions nous tromper, et vérifier que les promesses faites pendant la campagne électorale ont été tenues... Aux habitants d'être porteurs avec nous de ces exigences.



Groupe Pour Fleury Unis et Solidaires : Michel Humbert, Mélina Dufraisie-Guyot, Abdel Yassine, Florence Laudicina, Hervé Corzani, Annie Saltzmann.

CALENDRIER DES COLLECTES DE DÉCHETS MÉNAGERS

| Déchets végétaux * | Objets encombrants | Déchèterie mobile |
|---|--|---|
| Tous les lundis de mars à fin novembre | Les mercredis 17/11 (pavillons), 3, 17/11, 1 ^{er} /12 (collectif) Le jeudi 18/11 (sect. 2 Morsang) | Samedi 27 novembre de 9h à 12h contre-allée de l'Écoute- s'il-pleut |

Rappels : pas de collecte les jours fériés.
Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.
Pour tout renseignement : 0 800 293 991 (appel gratuit).
* Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés.

Téléchargez le calendrier des collectes sur www.agglo-valdorge.fr.
Vous pouvez aussi vous inscrire à la newsletter de l'agglomération pour être informé en direct des jours de collecte.

CARNET

- **DÉCÈS**
BARRAT Pascal
le 7/9/2010
- **NAISSANCES**
GADEGBEKU Maori
né le 6/10/2010
BARDIL Anna, Odile, Magda,
Angela née le 14/10/2010
SAUTRON Nathéo, Raphaël
né le 22/10/2010